

Séance du 15 JANVIER 2020

Membres en exercice :	15
Présents :.....	11
Votants :.....	13
Pour :.....	13
Contre :.....	0
Abstention :.....	0

DCM N°04/2020

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE
DE FORCALQUIER

28 JAN. 2020

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---- L'an deux mille **VINGT**

le **15 janvier à 18H15**, le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Monsieur René AVINENS, Maire.

--- **Date de la convocation : 06 janvier 2020**

Membres présents : MMes & MM. **AVINENS René, ROBERT Frédéric, TURCAN Nicole, DELMAERE Christian, LERDA Serge, ALBERT Patrice, MACCARIO Fabrice, LATIL Yves, WALCZAK Franck, WEBER Hélène et BERTOU Christel.**

4 Absent(s) excusé(s) : **FAURE Michel, ALBERT JUESTZ Françoise, WALLON Muriel et VILLETTE Christelle.**

2 Pouvoir(s) : **FAURE Michel à ROBERT Frédéric**
VILLETTE Christelle à TURCAN Nicole.

Secrétaire de séance : Frédéric ROBERT

**OBJET : INTEMPERIES DECEMBRE 2019 – CHEMIN COMMUNAL DE LA PONCHONIERE
DEMANDE AIDES FINANCIERES ETAT & REGION**

--- Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le chemin communal de la Ponchonière a subi des dommages très importants lors des pluies diluviennes de début décembre et est, désormais impraticable.

---- Le maire donne lecture du courrier de Monsieur le Préfet l'informant d'une indemnisation possible au titre de la **Dotation de Solidarité**. Cela concerne les biens non assurables comme les routes, les ponts etc.

Taux d'intervention : 1 % du niveau global du budget de la commune

Délai : 2 décembre + 2 mois soit dépôt du dossier avant le 02 février 2020

--- Monsieur le maire précise également que l'état de catastrophes naturelles a été décrété pour la commune d'Aubignosc. A ce titre, il est possible d'obtenir une aide de la **Région** dans le cadre du « FRAT Solidarité Inondations » pour les travaux causés par des dégâts sur les infrastructures.

Taux d'intervention : 25 % maximum du montant HT des travaux éligibles

---- Un devis a été demandé et le montant des travaux de réparation du chemin de la Ponchonière s'élève à **19 400 euros hors taxes.**

--- Après en avoir délibéré à la majorité, le conseil municipal :

- SOLLICITE de l'Etat une aide financière dans le cadre de la Dotation de Solidarité
- SOLLICITE de la Région une aide financière dans le cadre du FRAT « solidarité inondations »
- VOTE le plan de financement suivant :
Coût des travaux : 19 400 € HT
Subvention Etat : 55 % 10 670 €
Subvention Région : 25 % : 4 850 €
Part communale : 20 % : 3 880 €
- AUTORISE le maire à déposer les dossiers de demandes de subventions auprès de l'ETAT & de la REGION et à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

---- Fait et délibéré à AUBIGNOSC, les jour, mois et an que dessus.

**POUR EXTRAIT CONFORME
Le maire**

René AVINENS

